

Dans ces moments suprêmes, on le vit rempli d'un courage et d'une résignation bien rares. Il se disait perdu aux amis qui l'entouraient, et son cœur reconnaissant s'épanchait encore en bénédictions sur cette terre qu'il allait quitter, dans le sein de tous ceux qui le servaient.

*Qui saura combien il a été bon pour moi !* disait-il, en parlant du digne ecclésiastique, son ami. Et dans ses louanges pour les frères : *Si vous saviez quels soins ils ont de moi ici !*

Dans la nuit, M. l'abbé revint auprès du malheureux artiste, qui reçut, dans le sentiment d'une profonde piété, les dernières consolations de la religion ; puis, après s'être recueilli quelques instants, il demanda du papier et écrivit un court testament, où on remarque ces mots qui en sont le préambule : *Ceci est mon testament, écrit sur mon lit de mort.*

Il garda encore son entière connaissance jusqu'à trois heures du matin. A cinq heures, il rendait son âme à Dieu, c'était le 27 janvier 1853.

La perte de ce jeune artiste laisse de profonds regrets. Ce cœur si aimant et si éprouvé devait avoir et avait en effet des amis sincères ; ils lui ont été fidèles jusqu'à son dernier soupir (1) et le seront toujours à sa mémoire. A ses derniers moments, on les vit se presser autour de son lit funèbre et chercher encore dans ses traits des espérances qui s'échappaient avec rapidité.

M. l'abbé Marest assure n'avoir jamais vu une mort semblable, si calme, si exempte de regrets, si ferme et si brave.

(1) Nous citerons MM. Alexandre et Lodoix Monnier : le premier, qui se trouvait à Paris, l'a assisté jusqu'à ses derniers moments, et a été l'exécuteur testamentaire de Butavand qui, né pauvre, est mort pauvre, mais d'une manière bien honorable.